

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES  
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 08/12/2020

\*\*\*\*\*  
Département de

la Vienne

\*\*\*\*\*

Arrondissement de  
**MONTMORILLON**

\*\*\*\*\*

nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoir
56	28	42	14

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre à dix-huit heure et trente minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle socio-éducative de Sommières du Clain.

Etaient présents : BEAU Jacky – BELLIN Philippe – BIBAUD André – BOCK François – BOUCHET Roland – CARRETIER Michel – CHAPLAIN Christian – CHARGELEGUE Jérôme – CHASSAGNE Dominique – CINQUABRE Jean-Christophe – DILLOT Jean-François – DUPERRIER Marie-Christine – DUVILIER Didier – GAYET Olivier – GEORGEL Sophie – GIRARD Sandra - GREGOIRE Philippe – GRIMAUD Jean-Paul – JEAN Gisèle – LATU Roland – LE GUERN Romain – MARTIN CHARDONNIER Estelle – MAURY Jean-Pierre – RENOUARD Chantal - SARDET Gérard – TEXIER Stéphane – TILLET François – VERGNAUD Sophie

Etaient excusés : BARBOTIN Bernard (pouvoir à CHAPLAIN Christian) – BOIRON William (pouvoir à JEAN Gisèle) – BRANGER Geneviève (pouvoir à RENOUARD Chantal) - CACLIN Philippe (pouvoir à GAYET Olivier) – CHASSIN Julien (pouvoir à GAYET Olivier) – CHOISY Jean-Michel (pouvoir à BELLIN Philippe) – FRICONNET Jean-Luc – GARGOUIL Francis (pouvoir à TILLET François) - GIRARDEAU Jules (pouvoir à GEORGEL Sophie) – GORRY Jean-Michel – JARASSIER Michel (pouvoir à JEAN Gisèle) – JESBERGER Gilles – LAFRECHOUX Joël (pouvoir à BEAU Jacky) – LEONET Frédéric - PICHON Gilles (pouvoir à BELLIN Philippe) – PIN Olivier (pouvoir à GEORGEL Sophie) – PIQUARD Michael – POIRIER Fredy (pouvoir à CHARLEGUE Jérôme) - QUINTARD-MELOUKI Jacqueline – SOUCHE Guy – THEVENET Roland (pouvoir à TEXIER) - THOREAU Alain – TOURENNE Cyrille

Etaient absents : DRECQ Nelly – LAMY Pascal – MARTIN Alexis - OLIVET Jacky – QUINTARD Jacky

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian

Administratifs : BOUCHE David – BRANGEON Anne – MIRLYAZ Manuel

SOUS-PREFECTURE  
21 DEC. 2020  
MONTMORILLON

Délibération n°192\_17122020

**Décision modificative n°2**

Il est demandé au Conseil Syndical de passer une décision modificative pour un montant de 533 € au chapitre 67 Charges Exceptionnelles.

Le montant correspond à un trop de perçu d'une subvention de l'Agence de l'eau. Il est demandé de régulariser les comptes.

Section de fonctionnement :

Dépense	Recette
Compte 673 : + 600€	-
Compte 6135 : -600€	

Le budget reste équilibré en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical vote pour la décision modificative n°2 et donne pouvoir au Président de l'exécuter.

Pour copie conforme,  
Acte rendu exécutoire par  
Le Président,  
Philippe Bellin  
A Valence en Poitou, le 18/12/2020



SOUS-PRÉFECTURE  
21 DEC. 2020  
MONTMORILLON

SOUS-PRÉFECTURE  
21 DEC. 2020  
MONTMORILLON